



SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 1320-2022 et 1321-2022

Règlement numéro 1320-2022

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 363-1991, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJUSTER LA PLANIFICATION DU MILIEU HUMIDE SE TROUVANT DANS LE SECTEUR AU NORD DE L'AVENUE DES TOURNESOLS TOUT EN GARANTISSANT SA PROTECTION

Règlement numéro 1321-2022

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 300-C-1990 EN MODIFIANT LES NORMES SPÉCIALES S'APPLIQUANT DANS LA ZONE RD-2 412

Étaient présents

Madame Mylène Allary, conseillère
Madame Marie-Andrée Breault, directrice générale
Madame Nancy Bellerose, directrice des affaires juridiques et greffière
Monsieur Guillaume Albert-Bouchard, coordonnateur du service de l'urbanisme et de l'environnement

Le 20 juin 2022, à 19 h, madame la conseillère Mylène Allary ouvre la séance publique de consultation en ce qui a trait aux projets de règlements numéros 1320-2022 et 1321-2022 et ce, en conformité avec la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme*.

Des citoyens sont présents et s'interrogent en ce qui a trait à ces projets de règlements.

À cet égard, la conseillère Mylène Allary, la directrice générale Marie-Andrée Breault et le coordonnateur du service de l'urbanisme et de l'environnement Guillaume Albert-Bouchard répondent aux questions posées.

Les informations étant à la satisfaction des personnes présentes, la séance publique de consultation est levée à 19h53.

Nancy Bellerose

Nancy Bellerose
Directrice des affaires juridiques et greffière